SAVON des PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette, 1 fr.
7 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

TOURCOING

Justice. Egalité

Sous le titre : *Justice, Egalité*, la *Croix du Nord* recitiant une erreur de la *Croix de Paris* qui aurait désigné Tourcoing comme subventionnant les écoles libres et les écoles officielles en profite pour récriminer.

Elle explique à sa façon, la *Croix du Nord*, ce qui a pu induire en erreur sa grande sœur. « C'est, dit-elle, que notre administration accorde un secours à une école libre non catholique.

« *Si cette école était gratuite, nous ne pourrions qu'applaudir à la décision de notre conseil municipal.* Et nous remarderions seulement aux conseillers de généraliser le principe de cette indemnité ; nous leur dirions : Etendez vos allocations à toutes les écoles, libres ou officielles, au prorata du nombre de leurs élèves. *Ce serait un acte de justice, une mesure intelligente et libérale.*

« Mais l'école subventionnée n'est pas gratuite et des écoles libres gratuites ne sont pas subventionnées. Voilà qui est bizarre, on nous permettra de le constater sans que cette constatation soit empreinte d'aucune animosité à l'égard de cette école.»

Voilà comme s'exprime la *Croix*.

Eh bien ; Son raisonnement est faux d'un bout à l'autre.

Sous prétexte de parler de « justice et d'égalité, elle convie le conseil à sortir de la légalité où il entend rester.

C'était bien en 1877. Il y avait alors des amis de la *Croix* qui siégeaient à l'hôtel de ville, et par une délibération en date du 5 juin de l'année citée plus haut, ils lièrent la ville pour une période de seize ans, c'est-à-dire jusqu'en 1893, par une subvention de 1,600 francs accordée à l'école congréganiste et *payante* de la rue Notre-Dame-des-Anges.

Pas content il est vrai, le *Croix* aurait agrement fait d'éclairer sa lanterne.

Elle aurait appris qu'il est absolument *impossible, sans contrevenir aux lois, de subventionner* aucune école *primaire* libre, congréganiste aussi bien que laïque.

Mais tel n'est pas le cas s'il s'agit d'une école d'enseignement *secondaire*, alors même que cet établissement comprendrait à titre d'annexe une classe d'enseignement primaire.

C'est le cas de l'institution libre de jeunes filles que dirige Mme Walter et à laquelle la *Croix* a fait allusion.

Que la *Croix* recherche les arrêts de jurisprudence rendus par le Conseil d'Etat.

Elle verra que les villes de Nantes, de Vitré, de Muret, s'étaient pourvues contre un arrêté du préfet, sanctionné par le ministre de l'intérieur, annulant des délibérations de leurs conseils municipaux *qui accordaient des subventions à des* écoles libres de « chers frères » ou de « chères sœurs ». Le Conseil d'Etat déclara légal l'arrêté du préfet de la Loire-Inférieure.

Par contre le Préfet de l'Aveyron avait annulé un crédit voté par le Conseil municipal d'Espalion, en faveur d'un collège qui possédait un cours d'enseignement secondaire et un cours primaire annexé.

Le conseil d'Etat donna raison à la ville d'Espalion et l'arrêté du préfet fut rapporté.

Les bons amis de la *Croix* seraient-ils les maîtres de l'Hôtel-de-Ville, ils ne le seraient pas d'accorder des subventions aux écoles libres. Les lois sont là.

Il est vrai que les clericaux ont une tendance trop marquée à se mettre au dessus de la loi et on est souvent obligé de la leur rappeler.

Justice — Légalité !

H. D.

Conseil municipal

Le Conseil municipal est convoqué en série extraordinaire, pour vendredi prochain 24 courant, à l'effet de délibérer sur des affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-après.

Cahier de charges pour l'entretien des chemins vicinaux, en 1896, 97 et 98.

Cahier de charges pour l'entretien des chemins et sentiers en dehors de l'agglomeration pendant les mêmes années.

Indemnité due pour reprise d'installation à la maison rue du Canal, 25.

Fixation des frais de perception de l'Octroi en 1896.

Délibération réglementaire.

Service des eaux. — Construction d'un réservoir pour les eaux de la Lys, au lieu dit des Bonnets à Mouveaux. Avis sur les resultats de l'enquête d'utilité publique.

Réceptions de travaux et fournitures.

Ecole de la rue des Futs : Travaux et fournitures accessoires de la construction, pour ventilation, chauffage, éclairage, etc. — Marchés spéciaux.

Cessions de terrains à la voie publique.

Crédits supplémentaires.

Demande d'admission, à la ville, à l'occasion d'un accident survenu par la chute d'un mur en démolition rue de Tournai ; — autorisation à effet de défendre.

Résiliation de la convention intervenue en 1889, avec l'intervention du maire, entre M. Ruffelet et la Compagnie des Tramways de Roubaix.

Continuation de la marche des ces derniers tramways jusqu'à la gare des France, fixation du droit de stationnement.

Eclairage du Blanc Seau. — Nouveau marché à passer.

RAPPORTS DE COMMISSION

(Lecture et discussion s'il y a lieu)

Instruction publique et travaux. — Vote de M. Benoit et extension. *Construction d'un poste de police*; appropriation de logements pour instituteurs mariés ; cantine à l'école des garcons ; le tout à la Croix Rouge (M. Lemaire rapporteur).

Ecole municipale rue du Collège. Construction de logements (M. Honoré Colson, rapporteur).

Ecole de filles du Blanc Seau. Appropriation de logements. Construction d'un preau et d'une cantine (M. Croque, rapp.).

Ecole de la rue Neuve. Construction de logements et une cantine (M. Delecroix, rapp.).

Ecole maternelle de la Croix Rouge. Construction d'une galerie vitrée, de cabinets d'aisance et divers (M. Benoit, rapp.).

Travaux. — Construction d'un bureau d'octroi au Boulevard, en remplacement de celui actuel (M. Lemaire rapp.).

Travaux et voirie — Construction des fondations de l'école du Sacré-Cœur.

Travaux — Halles — Etablissement d'une baraque avec kiosque pour le boucleur, sur le quai. (M. Demessemaeker, rapporteur).

Finances — Demande de bourses en faveur de deux sourds-muets.

Monument Pasteur — Demandes de souscriptions (M. Destombes, rapporteur.)

Affichage — Réclamation de la Société « Etypres » contre la ville intervenue avec le sieur Péris. (M. Thiery, rapporteur.)

Eglises — Comptes et budgets des fabriques.

Instruction publique — Demande d'érection en chapelle de secours de la nouvelle eglise construites aux Cinq Voies.

Voierie — Choix d'un terrain pour nouveau cimetière.

Un homme asphyxié par le gaz d'éclairage

Hier matin, un peu avant six heures, MM. Louis Masurel, contremaître à la filature Dewavrin-Crombez, rue Chanzy et Edouard Veustracte, mecanicien, arrivaient à la porte de la *fabrique qu'ils s'étonnèrent encore de trouver* encore fermée ; car à cette heure le veilleur de nuit avait généralement procédé à l'ouverture.

Les deux hommes sonnèrent, frappèrent, mais tous leurs appels demeurèrent vains.

Ils prirent alors le parti d'enlever la porte. Dès leur entrée dans l'établissement, ils sentirent une forte odeur de gaz.

S'étant dirigé vers le bureau qu'occupait le veilleur, ils en ouvrirent la porte, mais ne purent entrer de suite, tant il y avait de gaz d'accumulé.

Au bout d'un instant, le gaz s'était dissipé par la porte laissée ouverte ils pénétrèrent dans la loge, ils trouvèrent couché sur le plancher et ne donnant plus signe de vie, l'infortuné veilleur, Carlos Decrouscque, âgé de 33 ans.

Le corps était déjà froid.

Un réchaud à gaz qui se trouve dans la loge avait sans doute causé cette mort.

Le veilleur était rentré dimanche soir vers 10 h. 1/2, légèrement éméché, voulut-il se sevir du réchaud qu'il laissa ouvert, ou fit-il manœuvrer accidentellement la clef ? on l'ignore ; toujours est-il que le dégagement du gaz dans la petite loge dut bientôt déterminer l'asphyxie.

M. Lemoble, commissaire de police du lieu arrondissement, était transporté sur les lieux pour les constatations, et le docteur Bourgois, a constaté le décès.

Le corps a été dirigé sur l'Hôtel-Dieu. M. Desrousseau était célibataire. Il appartenait à la Société des Anciens Combattants de 1870-71. — La Commission prie ses membres d'assister aux funérailles de leur camarade, qui auront lieu mercredi à 8 h. 1/2, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à l'Hotel-Dieu.

Un bienfait n'est jamais perdu

Dimanche soir, vers 7 h. 1/2, Théodore Pergot demeurant rue du Nord, constata qu'un meuble avait pris feu dans la maison d'une voisine, la dame P..., qui tient une friture rue Verte.

Dans la pièce se trouvaient trois jeunes enfants dont l'aîné a 5 ans. Le feu avait pu avoir 3 ans, avait monté sur une chaise et fait tomber une lampe à pétrole posée sur une tablette. Le liquide s'était enflammé et avait communiqué le feu à un meuble. On ne sait ce qui aurait pu advenir si M. Pergot ne s'était aperçu de l'accident et n'avait éteint le commencement d'incendie.

La chose faite il en informa la voisine pour l'informer de ce qui s'était passé.

A sa grande stupéfaction au lieu d'être remercié, M. Pergot fut « agonisé de sottises ».

Pas content il est vrai tout chaud raconter les faits au bureau de police.

Harmonie « La Fraternelle »

L'excellente Société ouvrière la Fraternelle harmonie, que dirige M. Charles Dhérin, a eu la bonne pensée de se rendre dimanche chez M. Jules Ladsous, cabaretier à la « Belle-Vue » Chêne-Houpline, et a donné une sérénade au brave Louis Merckaert, parent de M. Ladsous, dont nous avons recemment signalé le retour de Madagascar.

Le concert d'hiver des « Crick-Sicks »

C'est le samedi 15 février prochain, à huit heures et demie du soir, que les orphéonistes *Crick-Sicks*, offriront dans la grande salle des fêtes de la Place Leverrier, leur grand concert d'hiver à leurs membres protecteurs et honoraires.

Le choix des artistes qui prendront part à cette fête musicale n'est pas encore définitivement arrêté, mais déjà notre vaillante société orphonique nous a assuré le concours de Mlle Rémy, cantatrice, des Concerts Colonne ; M. Weingaertner, professeur de violon à Paris, ex-directeur du Conservatoire de Nantes, qui a bien voulu le témoigner le désir d'être accompagné au piano par une de ses anciennes élèves, Mlle Eugénie Rouillé, *premier prix du Conservatoire de Nantes* ; M. Jules Wéckerlé, notre superbe Brouiteux ; M. Paul Stupuy, l'excellent pianiste que l'on sait. Voilà plus qu'il n'en faut pour assurer un succès complet à cette soirée.

***

La commission nous prie de rappeler aux sociétaires qu'aujourd'hui mardi aura lieu au local habituel une répétition à laquelle tous sans exception sont priés d'assister. Aucune excuse ne sera valable.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 13 au 19 Janier 1896

Soies	»	9
Laines peignées	»	352.898
Laines lisses	»	58.181
Laines blousses	»	54.782
Cotons	»	35.431
Totaux	»	521.301
Conditionnements.	1.360	
Titrages	131	
Dégraissages	»	
Marche à terme	»	

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Wasquehal. — Les membres de la société des Anciens militaires « Le Ralliement » de Wasquehal se sont réunis à leur local, rue du Beau-Passage, dimanche dernier ; presque tous les membres étaient présents. Après le compte rendu des questions à l'ordre du jour, on a procédé à l'inscription de dix nouveaux membres, ce qui porte à 43 le nombre des sociétaires. Comme on le voit, cette société, qui est de création récente, a progressé en très peu de temps.

Le nouveau chef de la fanfare. — C'est M. Carbonnelle, chef de la musique du Centre de Lille et ex-soliste du 43e, qui a été nommé directeur de la fanfare de Wasquehal, en remplacement de M. Marcel Vanhoeme, démissionnaire.

Wattrelos. — *Stenographie.* — M. Duhamel, le dévoué directeur de l'école du Centre, à Wattrelos, fait tous les lundis à 8 heures du soir, dans son école, un cours de stenographie qui est suivi par un grand nombre d'auditeurs, pour la plupart employés du commerce.

Nous apprenons que MM. Dazin et Gaillard, directeurs d'écoles à Roubaix, les propagateurs de la stenographie dans notre région, vont faire aujourd'hui à 8 heures du soir une conférence stenographique à Wattrelos-Centre et le mardi, 28 courant, un cours régulièrement tous les mardis à l'école du Crétinier dirigée par le sympathique M. Vairon.

Lannoy. — L'*Association des Anciens Elèves et sa première conférence.* — La première réunion de l'Association des anciens Elèves a eu lieu dimanche dernier dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville *sous la présidence de M. Bettremieux, maire, ayant* à ses côtés M. Hinck, notre sympathique inspecteur, si dévoué aux œuvres d'éducation populaire et les membres de la commission en grand complet.

M. le maire, dans une éloquente allocution, remercie l'association de l'avoir choisi comme président d'honneur, et exprime le souhait que chacun poursuit en y adhérant. M. Lacquement, directeur de l'Ecole, analyse ensuite les statuts de la nouvelle société et démontre tout ce qu'on peut en retirer comme œuvre d'instruction et d'éducation.

Puis devant une salle comble commence la conférence de M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot. Avec une remarquable aisance de parole et des saillies spirituelles que l'entrecoupent, soulève de nombreux applaudissements, résumant la science sous des anecdotes amusantes et des légendes poétiques, l'animé conférencier a fait connaître des animaux, végétaux, minéraux de Madagascar : C'est un tableau complet, bien équilibré, bien éclairé ; des comparaisons avec nos autres colonies. Ses rapprochements curieux, des remarques sur les coutumes malgaches intéressent vivement les moins initiés à la science géographique.

Dans la dernière partie, après les roueries de la politique anglaise qui nécessitent une intervention vigoureuse à Madagascar, le conférencier montre à travers quelles difficultés l'héroïque petite armée du général Duchesne est allée à Tananarive ; il termine par un vibrant appel au patriotisme des jeunes gens de l'Association qui demain seront les défenseurs d'un patrimoine glorieux et abreuse un souvenir ému au camarade tombé pendant la campagne et qui dort son dernier sommeil dans la vallée de la Betsiboka en bonne terre française. Une double salve d'applaudissements salue cette péroraison.

Des projections lumineuses agrémentent la séance. Bonne soirée, intéressante et instructive et qui fait beau augurer des destinées de l'Association.

Mouveaux. — *Accident au car électrique.* — Dimanche soir, à 10 heures, un nommé Louis Dubrun, de Croix, sonneur, se promenait sur la chaussée en face de l'estaminet du Beau Bouquet, trop près des rails sur lesquels passe le car électrique, a été renversé par ce dernier.

Relevé aussitôt, on le déposa privé de connaissance sur la bordure du trottoir jusqu'à l'arrivée de la dépêche qui devait qu'il fit porter dans une salle de l'estaminet.

Quelques soins le tirèrent de son évanouissement, et on constata que sympathiquement, on frait et à la figure. Le garde Dupree alla chercher une voiture de place à Roubaix, et plaça le blessé et le reconduisit à son domicile à Croix, au dans Tafoirest.

Roncq. — Mme veuve Renard, âgée de près de 80 ans, a été hier soir renversée par une voiture, rue de Lille, et piétinée par le cheval. La pauvre femme a été assez sérieusement blessée à la cuisse gauche, mais sauf complications que son grand âge peut amener, l'accident n'aura pas, il faut l'espérer, de suites bien graves.

Ville de Mouscron

1er Janvier 1896

OUVERTURE de l'HOTEL BRÉSILIEN

Rue de la Station, 140

Gérant: Emile MONTAGNE

Table d'hôte à midi 1/2.—Chambres pour voyageurs.

LILLE

Société industrielle du Nord de la France

Distribution des récompenses

Voici la nomenclature des prix et médailles distribués dans la séance publique du 19 janvier 1896 :

I. — Fondation Kuhlman

Grandes médailles d'or : MM. Hochstetter Gustav, ingénieur chimiste — Witz Aimé, ingénieur des Arts et Manufactures.

II. — Prix Danel

Médaille d'or : M. Collette Auguste, fils.

III. — Prix et médailles de la Société

Médailles d'or : MM. Camuset, Edm. Sée et Lambai — Scoufleti Léopold.

Médaille de vermeil : MM. Prost et W. Kuhn.

Médailles d'argent : MM. Lefèvre E. — Carette Deciré fils — Verlinde — Defrotin — Kloin A.

Médailles de bronze : MM. Bernard H. et Tailder f..

Concours de langues étrangères

Langue anglaise. — Section A. — Employés. — 1er prix. M. Hamy Louis, de Lille, prime de 50 fr. — 2e prix. M. Rama Arthur, de Roubaix, prime de 40 francs.

Section B. — Elèves. — 1er prix. MM. Carbichael James, de l'Ecole supérieure de commerce — 2e prix. Malard Henri, idem — 3e prix, Carmichael Frédéric, idem.

Section C. — Elèves. — 1er prix. MM. Floquin Georges, des Cours municipaux de Roubaix — 2e prix. Riche Albert, du Lycée de Tourcoing — 3e ex-æquo, Ghesquier Robert, du Pensionnat Saint-Pierre et André Pierre, de l'Ecole Saint-Marie — 5e prix. Desagher Raphael, du Lycée de Lille — Mention d'encouragement, Luyssaert Louis, de l'Ecole Saint-Marie.

Langue allemande. — Section B. — Elèves. — 1er prix ex-æquo, MM. Malard Henri, de l'Ecole supérieure de Commerce et Steinbach, idem.

Section C. — Elèves. — 1er prix. MM. La Flize, du Lycée de Lille, prime médaille d'argent) — 2e prix, Vocheile, idem — 3e prix ex-æquo, Lefebvre, idem — Seiglet, idem — Vel-Durand, idem.

Cours municipaux de filature et de tissage

Filature de lin. — MM. Dupuy, une prime de 50 fr. et un diplôme — Labbé, une prime de 50 fr. et un certificat — Troye Albert, une prime de 50 fr. — Dubiel Henri, une prime de 30 fr.

Tissage. — M. Dalle, une prime d'encouragement de 30 fr.

Prix des comptables

Médailles d'argent : MM. Calonne Francois, comptable de la Maison Ireland frères — Dereumaux Emi, comptable de la Maison J. Thiriez père et fils.

Prix des directeurs, contremaîtres et ouvriers qui se sont le plus distingués dans l'exercice de leurs fonctions.

Médaille d'or : M. Masselot Louis, directeur de la Maison Von et Roy.

Prix de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur

1er prix, M. Blassel Francois, prime de 250 fr., une médaille d'argent et un diplôme — Pas de 2e prix — 3e prix. M. Fleurbaix Jules, prime de 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme.

Accidents

Un ouvrier de la fonderie Walker, au boulevard Montebello était occupé hier matin à couler de la fonte dans un moule lorsque par suite d'un faux mouvement le feu fusion s'échappa du récipient et le brûla gravement au pied gauche.

Hier soir, Mme Weymelle, demeurant chemin de l'Arbrisseau, a fait une chute dans les lieux d'aisance de son habitation et s'est assez grièvement blessée au bas-ventre.

Bohémiens en villégiature

Une bande de bohémiens était venue camper *sans souci des règlements municipaux* sur le chemin de l'Arbrisseau.

Les agents du 6e arrondissement les ayant priés de s'éloigner, nos bohémiens firent la sourde oreille. Il a fallu *absolument* leur tente pour les décider à enlever leurs penates.

Notons que les deux industrielles, arrêtées il y a quelques jours, pour vol au « changez-moi », apparteniant à cette **smala**.

Tentative de suicide

Hier matin, vers 5 heures, la demoiselle Louise Claysse, 26 ans, qui habite au *Joyeux estaminet*, sis, 11, rue de Juliers, a tenté de mettre fin à ses jours en se précipitant du premier étage sur la chaussée. On l'a relevé en un assez piteux état : entorse au poignet gauche, contusions sur tout le corps et peut être aussi des lésions internes.

On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

Suicide

Hier, vers cinq heures du soir, M. Edouard Laurent, 44 ans, pelletonneur, a été trouvé pendu dans une chambre qu'il occupe au troisième étage de la maison portant le n° 55 de la rue Saint-Sauveur.

C'est sa femme qui la première a aperçu son mari, mais le mal avait déjà fait son œuvre.

D'après l'enquête qui a été ouverte, on suppose que Laurent qui souffrait depuis douze ans d'ulcères aux jambes aura voulu abréger ses souffrances en mettant fin à ses jours.

Outrages et menaces

Lepasne *Louis, journalier, a été mis à la disposition du parquet pour irrèmes manifeste, outrages et menaces envers un caporal du 16e bataillon de chasseurs, de garde à la porte de Béthune.*

Agression nocturne

Robinot Alphonse, 22 ans, marchand de sable, rue du Rouge-Bebout ; Michel Gustave, 25 ans, garçon de magasin, rue Ste-Anne 7 et Raymond Hé. 25 ans, employé, cité Vitez 12, ont été arrêtés pour agression nocturne suivie de vol d'une somme de 80 francs appartenant à M. Porries Jules, demeurant rue Adolphe Werquin, 18.

Cette agression a été commise dans la nuit du 15 au 16 courant dans la rue du Pont due Lion d'Or, vers une heure et demi du matin.

Les vols

— Un journalier nommé Castado Louis, a fait une perquisition dans la garde-robe de M. Pringier, 4, cour Faux. Castado a fini en emportant divers vêtement. Procès-verbal a été dressé au 6e arrondissement, en attendant que ce bon Castado se fasse pincer.

Abus de confiance

M. Vignal, épicier, 38, rue du Faubourg-des-Postes, avait chargé son Gagnepain, le nommé Jules Doby, domicilié 11, rue Balzac, d'aller recevoir le montant le plusieurs factures, s'élevant à 189 fr. 25. Doby alla encaisser la somme très exactement, puis, les factures empochées, il ne alla festoyer en Belgique, d'où il n'est pas encore revenu. Procès-verbal a été dressé au 6e arrondissement.

Pas de chance

Une femme O..., qui habite au troisième étage une maison portant un numero impair de la rue de Paris, n'approvisionne de la poste, vient d'être victime d'une bien mauvaise farce.

Cette femme qui a autrefois dirige un établissement dont les militaires étaient les meilleurs clients, s'occupe encore, quoique retirée des affaires, du placement des vieux vieux clients. Or, un jeune homme ayant besoin d'une pensionnaire, s'était adressé à l'ex-matrone, et celle-ci de faire des propositions à une jeune fille âgée de 21 ans, nommée Simonet, qu'elle avait invitée chez elle pour débattre les conditions.

Ceci se passait le 6 janvier dans la soirée, on but force vermes de genièvre si bien que les têtes tournent. La bonne femme reçut par terre et la fille Vermont profita, paraît-il, du lourd sommeil de la femme O... pour lui enlever son porte-monnaie contenant 189 francs.

A son réveil, cette dernière s'aperçut de la disparition de sa bourse, elle porta plainte à M. Thillard, commissaire de police de 4e arrondissement qui fit rechercher la voleuse. Celle-ci fut arrêtée jeudi dernier et interrogée aussitôt. Elle a nié avec énergie être l'auteur du vol, neanmoins comme l'intéressée soutient le contraire et que déjà la easier judiciaire de la jeune fille est connu de nombreuses condamnations, elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

M. Deblock, juge d'instruction a interrogé hier la fille Vamoust qui continue à nier plus energiquement que jamais... La femme O... affirme qu'aussi rien n'a disparu de son avoir.

Le tribunal correctionnel élucidera l'affaire.

LE NORD

DOUAI

Grave accident. — Un accident grave est arrivé dimanche au faubourg de Paris.

Quatre personnes se trouvaient dans une voiture à quatre roues attelée d'un cheval appartenant à M. Labaletie, marchand de bestiaux à Lécluse, lorsque le cheval, arrivé au chemin dit « Chemin-d'en-Haut » eut peur d'un tas de mortier déposé sur le bord de la route, recula et culbuta avec la voiture dans un champ, à trois mètres en contre-bas du chemin.

Deux de ces personnes furent blessées : Mme Clémentine Dupuyer, âgée de 57 ans, ménagère à Lécluse, a eu l'épaule droite fracturée et s'est fait des blessures aux reins. Sa fille Marguerite, âgée de 22 ans, a été contusionnée. Transportées toutes les deux, chez M. Hustin, cocher, elles ont reçu les soins du docteur Vigniolle. L'état de Mme Dupierron est grave; elle a été reconduite en voiture, ainsi que sa fille, à Lécluse.

Le cheval n'a pas été blessé ; la voiture est brisée.

DUNKERQUE

Un col de 500 fr. — Hier soir, un vol a été commis à Rosendaël, entre 9 et 10 heures, chez M. Amand Clerck, *mecanicier, qui était alors* absent.

Un carreau a été brisé et une somme de 500 francs a été dérobée.

Etrange disparition. — Il n'est bruit en ce moment dans la rue St-Bernard, en Basse-Ville, que de la disparition publique et forcée d'une jeune famille, qui habitait un petit appartement au numéro 49 de cette rue.

Le père, nommé D..., dont la femme est morte il y quelque temps, vivait là avec ses enfants dont l'aîné travaille dans les environs de Dunkerque. Une de ses filles est âgée d'environ 17 ans, elle occupe dans le quartier certains propos fâcheux, au sujet des rapports qui auraient, *dit-on, existé entre le père et la fille.*

Toujours est-il qu'en rentrant chez lui samedi soir, après sa semaine passée à l'atelier où il travaille, le fils trouva l'appartement inhabité. Ses frères et sœurs et son père avaient disparu.

Dans le voisinage, il apprit que deux religieuses avaient été vues *dans la maison*, dans le courant de la semaine.

Saint-Pol. — Dimanche, vers 7 heures du soir, Mme veuve Landas, âgée de 68 ans, qui descendait du tramway, est tombée si malheureusement qu'elle s'est brisé le poignet droit en deux endroits.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 20 Janvier 1896

Présidence de M. Martin, vice-président
Ministère public : M. Prudhomme, substitut

LILLE

Vols. — Le 15 janvier, une femme et un homme se présentaient chez madame Dehruyn, épicière, 111, rue de Juliers, et lui offraient en vente trente-neuf savonnettes pour la somme de 2 fr. Ce prix excédant les soupçons de cette dame, qui, le lendemain, prevint un agent et dénonça la femme, une nommée Octavie Vanpoucke, 30 ans, lessiveuse, rue de Wattennes, 55, qu'elle venait de voir passer devant son magasin et que l'agent arrêta.

Interrogée, cette femme avoua que son frère Charles Vanpoucke, 35 ans, chaudronnier demeurant rue Magenta 33 bis, qui était employé à la succursale de la savonnerie Mathert, 191, rue d'Arras, en profitant pour emporter presque chaque jour quelques savonnettes qu'il vendait à domicile. De concert avec l'homme qui l'accompagnait la veille, un sieur Edonard Gailleus, 48 ans, cordonnier, elle recelait les marchandises volées et lui remettait le produit.

Le tribunal a donc condamné pour vol Ch. Vanpauche à 2 mois de prison, et pour recel Octavie Vanpauche à 2 mois, Gailleus à 3 mois.

— Le mercredi 15 janvier, deux femmes au teint hâlé de bohémiennes, Emelie Sauzer, 18 ans, et Marie Sauzer, 20 ans, sur prétexte de vendre, se présentaient dans une épicerie de la rue Magenta. L'une d'elles demandait à acheter des œufs et du beurre, puis, réclitant le trac si connu du change de pièces étrangères avec prime contre des monnaies françaises, elle remettait à l'épicière une pièce de leur remettre des pièces à l'effigie de Léopold, roi des Belges.

Pour faire, l'épicière vida le tiroir de sa caisse et une bourse qu'elle avait en reserve et les trois femmes se mirent à rechercher les pièces belges. Mais tout à coup la marchande s'aperçut que l'une des deux femmes faisait subtilement passer sur sa manche des pièces de monnaie pendant le triage. L'autre, Emelie, faisait pendant, en temps ses doigts crochus vers le tiroir de la caisse et se livrait aussi à des jours d'escamotage.

Malgre leurs dénégations devant M. le commissaire et à l'audience, *ces deux femmes sont convaincues* de vol et condamnées : Emelie Sauger à 2 mois de prison, Maria Sauzer à un mois.

ROUBAIX

Vol. — M. Destop, marchand de légumes, place de l'Industrie, fréquentait depuis un certain temps que des boites de poireaux qu'il déposait sur le carreau des Halles centrales disparaissaient sans qu'il put *mettre la main sur le voleur.*

Le 14 janvier, le fils de M. Destop, qui surveillait la marchandise du sou père, vit Charles Waterlot, 21 ans, journalier, enlever des poireaux. Il l'interrogea. L'homme répondit qu'il avait été chargé par M. Destop père de les enlever et il emporta les légumes.

Or, le marchand des Halles ne l'avait nucunement autorisé et Waterlot se rendait coupable d'un vol. Le tribunal a condamné ce lardé voleur à 4 mois de prison.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Séant à Saint-Omer

Audience du lundi 20 janvier 1896

Vols qualifiés à Sarton

L'accusé se nomme Jules Desmaret, âgé de 26 ans, journalier demeurant à Sarton.

Le 27 octobre 1895, vers 7 heures 1/2 du soir, à Sarton, Desmaret s'introduisit dans la maison habitée par le sieur Flocque. Pour y pénétrer, l'accusé commença par escalader les clôtures d'une pâture et arriva jusqu'à la dépendance de l'habitation, il franchit ensuite, après l'avoir fracturée, la fenêtre de la cuisine.

Après s'être emparé dans cette pièce d'un fusil et de munitions de chasse, Desmarest passa dans la chambre voisine, fit sauter la serrure d'une armoire qui s'y trouvait et dérobe un porte-monnaie contenant une dizaine de francs, des bijoux, des rasoirs, du café, du sucre et de l'eau-de-vie. Il s'empara de plus, dans la même chambre, de 9 à 10 kilogrammes de lard salé.

Dans la journée du 1er novembre 1894 vers midi, à Rinchevil, Desmarest recevait le moulin à vent du sieur Duhamel momentanément délaissé par son propriétaire, qui en avait fermé la porte à clef, mais il pénétrait dans cet édifice en enlevant quelques planches à la cloison de derrière. Il trouva dans l'intérieur une courroie de transmission, une paire de sabots, des rasoirs et quelques outils qu'il alla cacher dans un bois voisin en attendant qu'il pût les emporter.

Le même jour, vers 3 heures de l'après-midi, l'accusé fut aperçu dans la maison, laissée seule, du sieur Marin, journalier à Rinchevil.

Desmarest a d'abord nié, mais la plupart des objets soustraits ont été retrouvés lors des perquisitions opérées chez lui ; il a alors avoué être l'auteur des vols qui lui sont imputés. il a également reconnu l'exactitude de toutes les circonstances aggravantes qui ont été relevées.

La réputation de l'accusé est mauvaise, il se livre au braconnage au lieu de travailler et il a subi sept condamnations dont deux pour délits de chasse, quatre pour délits de pêche et une pour outrage à agent.

En outre, l'opinion publique a attribué à Desmarest de nombreux vols commis dans les environs et dont les auteurs n'ont pu être découverts.

Défenseur, M. Raux.

Desmarest a été condamné à **trois ans de prison.**

INCENDIE VOLONTAIRE A ZOUAFQUES

L'accusé se nomme Aimable Florquin, âge de 22 ans, sans profession ni domicile.

Le mercredi 27 novembre 1895, vers six heures du matin, une meule de blé appartenant au sieur Brême et située dans les champs, à la Recousse, commune de Zouafques, était en totalité consumée par le feu.

Le lendemain 8 novembre, vers six heures du soir l'accusé Florquin se présentait à la caserne de gendarmerie de Calais et se reconnaissait l'auteur involontaire de cet incendie.

Florquin est très mal noté ; il a subi plusieurs condamnations et tombe sous le coup de la relégation.

Florquin est condamné à **cinq ans de travaux forcés et à la relégation.**

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 heures.

Jeudi 23 janvier 1896, grande representation au bénéfice de M. Ch. Gauthier, fort ténor :

LE TROUVÈRE

Grand-Opera en 4 actes et 9 tableaux
Musique de Verdi

Au 3e acte : Grand Ballet.

Prix des places ordinaires. — Bureau de location chez M. Jules, rue de la Gare.

Théâtre Deschamps. — Rue Richard Lenoir. Jeudi 23 janvier 1896. — Bureaux à 7 h. 1/2 ; Rideau à 8 heures 0/0.

LA PORTEUSE DE PAIN

Grand drame de Xavier de Montepin

LE CHALET

Opéra-comique en un acte.

Etat-Civil de Roubaix

Du 20 Janvier 1896

Naissances. — Gabriel Delmotte, rue du Tilleul 61 — Francois Fanier, rue Cartigny — Hélène Vienne rue Lacroix — Joanne Watzal, rue de la Barbe-d'Or — Blanche Mastaert, rue de la Guingette — Suzanne Dhondt, rue de la Paix — Jules Schmidt, rue Gérard — Hector Hugbert, rue de Sophie — Paul Vergnert, rue de Lannoy, 73 — Achille T'kindt, rue Pierre-de-Roubaix.

Décès. — Edouard Verstraete, 62 ans, Hôtel-Dieu — Marie Rousmart, 71 ans, rue des Fossés, 28 — Cécile Goin, 55 ans, Hôtel-Dieu — Sophie Brice, 22 mois, rue Molière — Gaston Palot, 11 rue Rondelle, 17 — Florimond Derbaudringhien, 76 ans, Hôtel-Dieu — Colette Vantieghem, 60 ans, rue Saint-Jean — Alphonsine Camus, 2 mois, Hôtel-Dieu — Boutin, présenté sans vie, rue de Crétin.

Mariages. — Entre : Alfred Lemaret, peigneur rue du Collège et Jeanne Massin, couturière, 21 ans rue Latine — Paul Duquesnoy, marchand-boucher, rue d'Antoing et Louise Nip, sans profession, rue de la Halle — Alexandre Parsis, employé de commerce, rue d'Alsace et Romaine Decaesq, tisseuse, rue Saint-Roch.

PETITE CORRESPONDANCE

A. D. : Cour rier de Jules.

Quatre jeunes bouilleulis. — Nous disons que Camille et Ernest ont gagné, car Camille possède dix de blanches, quatrième au dix qui fait 14 ; Ernest compte quatre de plus qui font 18 et tierce au valet 91. Les trois rois de leurs adversaires ne peuvent pas les empêcher du nouvoir. — C. S. *Une amande de quelques francs.* — *Le lecteur républicain.* Il est probable que vous serez exempté, à cause de la marche.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 19 janvier 1896

Naissances. — Cécile Mahieu, rue de Roncq — Gabrielle Duterte, rue du Cimbale — Adèle Heuvre, chemin des Carliers — Suzanne Dewast, rue du Blanc-Seau — Jean Masurel, rue des Moulins-Brûlés — Jeanne Dubrulle, rue Blanchemaison — Lucien Maguelier, sentier Masure.

Décès. — Virginie Delhaye, 73 ans, rue de la Gimbale, 83 — Félicie Dronlez, 38 ans 6 mois, sans profession, rue Notre-Dame-des-Anges — Clémence Leonie, 12 ans, épluchoise, au Blanc Seau.

Mariages. — Néant.

Du 20

Naissances. — Hortense Wautyn, rue des Postes — Victor Vanpoucke, rue de Roncq — Frédéric Wastyn, rue Malsence — Marie Delossèchere, Blanc-Seau — Charles Vanassche, rue du Jardinon — Lucrance Vanassche, rue du Blanc-Seau — Henri Dell, rue de la Marlière.

Décès. — Arthur Desrumeaux, 1 mois, Pont-de-Neuville, 76 — Philomène Desnyder, 57 ans, cultivatrice, rue du Chêne-Houpline, 335 — Joséphine Lecoeur, 46 ans 6 mois, sans profession, rue Malsence — Sophie Leclusse, 89 ans, sans profession, Hospice Général.

Mariages. — Néant.

Etat-civil d'Halluin

Du 11 au 18 janvier 1896

Naissances. — Léonie Demeure, rue Saint-Paul — Maxime Descaves, Mont — Léontine Desprez, Colbras — Maurice Santy, rue Inkermann — Georges Bouchez, Colbras — Hélène Vanquelin, rue du Nord — Andrée Vermeulen, Colbras — Julien Withouck, Mont — Henri Vannaldeighem, Colbras — Gustave Lefebvre, rue Saint-Andre — Léontine Vanbelle, rue Turbigo.

Décès. — Hélène Declercq, 15 jours, rue France — Rosalie Vandenbroucke, 2 mois, rue Divisionnaire — Lepers, 1 an, Colbras — Hélène Vanquieux, 20 jours, rue Saint-Sylvestre — Marie Nuytteus, 1 an, rue du Mont — Joanne Dutschenne, 2 mois, rue Traverière.

Mariages. — Entre : Pierre Lottier, tisserand et Céline Lesage, tisseuse, rue José